

CONSULTATION INTERNET

Charte de fonctionnement

L'utilisation d'Internet à la bibliothèque est axée sur la recherche d'information. Elle exclut :

- ✓ La création multimédia, toutes formes de jeux développés sur Internet
- ✓ Le téléchargement et l'enregistrement de données et de documents sur disques durs ou disquettes
- ✓ Les consultations de sites ayant un caractère discriminatoire (Art. 225-1 à 225-4 du Code Pénal)
- ✓ Les consultations de sites relatifs au proxénétisme et aux infractions assimilées (Art. 225-5 à 225-12 du Code Pénal)
- ✓ La consultation de sites portant atteinte à la vie privée (Art. 226-1 à 226-7 du Code Pénal)
- ✓ La consultation de sites portant atteinte à la représentation de la personne (Art. 226-8 et 226-9 du Code Pénal)
- ✓ La consultation de sites comportant des propos calomnieux (Art. 226-10 à 226-12 du Code Pénal)
- ✓ La consultation de sites mettant en péril les mineurs (Art. 227-15 à 227-28-1 du Code Pénal)
- ✓ L'installation de programme virus ou émetteur de virus et l'installation de programmes destinés à contourner la sécurité ou la protection des logiciels sont interdites.

Conformément à l'article L112-2 al. 13 du Code de Propriété Intellectuelle, les logiciels sont considérés comme des œuvres, de ce fait la législation relative au droit d'auteur tels que définis à l'article L111-1 du Code de Propriété Intellectuelle s'applique.

La consultation est gratuite. Elle est soumise à un certain nombre de conditions :

- ✓ Etre inscrit à la bibliothèque suivant les conditions générales réglementaires
- ✓ Etre âgé de 14 ans minimum, sous réserve pour les mineurs d'une autorisation écrite des parents. Les consultations ont lieu sans l'encadrement d'adulte.
- ✓ Prendre rendez-vous à l'accueil avant chaque consultation
- ✓ A chaque rendez-vous, se présenter à l'accueil où l'utilisateur laissera sa carte de lecteur et indiquera l'objet de sa recherche.

La bibliothèque ne peut-être tenue responsable des problèmes liés aux connexions ainsi qu'aux systèmes d'exploitation installés sur les postes.

Le personnel de la bibliothèque est autorisé à surveiller vos connexions et à y mettre fin s'il le juge nécessaire. Le non respect des interdictions de cette charte peut entraîner une suspension définitive de consultation pour l'utilisateur.

NOM, Prénom :

Le :

« Lu et approuvé », signature :

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Centre Jeanne Lelièvre – 8 place des Trois Saffres
21121 Fontaine-les-Dijon - Tél. : 03 80 58 42 30

CONSULTATION INTERNET

Autorisation des parents

La possibilité étant donnée aux jeunes entre 14 entre 18 ans de consulter Internet à la Bibliothèque,

Je, soussigné(e).....

Autorise mon enfant mineur (NOM et prénom).....

Né(e) le

à consulter Internet conformément à la charte de fonctionnement (ci-dessus).

Fait à Fontaine-lès-Dijon, le.....

Le père

La mère

Le tuteur légal

Nom :

Signature :